

## SENSIBILISER AUX DIFFÉRENTES FORMES DE HARCÈLEMENT ET LES PRÉVENIR

Durée

1 jour

Référence Formation

5-RH-REOC

### Objectifs

Comprendre la notion juridique du harcèlement  
Agir face à une situation de harcèlement  
Anticiper les risques de harcèlement

### Participants

Managers, personnel RH ou représentants du personnel

### Pré-requis

Pas de prérequis spécifiques

### Moyens pédagogiques

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard ainsi qu'un ordinateur par participant pour les formations informatiques.  
Positionnement préalable oral ou écrit sous forme de tests d'évaluation, feuille de présence signée en demi-journée, évaluation des acquis tout au long de la formation.  
En fin de stage : QCM, exercices pratiques ou mises en situation professionnelle, questionnaire de satisfaction, attestation de stage, support de cours remis à chaque participant.  
Formateur expert dans son domaine d'intervention  
Apports théoriques et exercices pratiques du formateur  
Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle des participants  
Réflexion de groupe et travail d'échanges avec les participants  
Pour les formations à distance : Classe virtuelle organisée principalement avec l'outil ZOOM.  
Assistance technique et pédagogique : envoi des coordonnées du formateur par mail avant le début de la formation pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours à distance.

### PROGRAMME

#### - Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

#### - Comprendre la notion juridique du harcèlement

S'approprier les textes de loi  
Comprendre l'impact de l'obligation de sécurité de résultat en matière de harcèlement  
Distinguer le harcèlement des autres risques psychosociaux  
Différencier les éléments apparentés à du harcèlement moral et à de la pression professionnelle  
Etude de cas : échanges autour de cas réels et jurisprudence en matière de harcèlement moral

#### - Agir lors des cas de harcèlements déclarés

Analyser les éléments préparatoires à une rencontre délicate  
Se faire aider au sein de l'entreprise : CSE, médecin du travail  
Adopter un comportement approprié  
Poursuivre et déposer une plainte : juridictions pénales, conseil des Prud'hommes, rupture du contrat de travail

#### CAP ÉLAN FORMATION

www.capelanformation.fr - Tél : 04.86.01.20.50

Mail : contact@capelanformation.fr

Organisme enregistré sous le N° 76 34 0908834

[version 2023]

**- Anticiper les risques de harcèlement**

Anticiper les profils des victimes et distinguer les fausses victimes et faux coupables

Mettre en place une politique de prévention concertée avec les acteurs sociaux

Agir pour mobiliser chaque membre de l'entreprise à son niveau

Identifier les cas de harcèlement ascendant, descendant, horizontal

Définir un plan d'actions adapté à l'entreprise de chacun

**- Bilan, évaluation et synthèse de la formation**